

Objectif



Bulletin de l'Union SUD Cr dit Agricole

Sommaire

Page 1 :	�dito
Page 2 :	Rentabilit� op�rationnelle
Page 3 :	6,5 Mds de pertes
Page 4 :	Lettre � la FNCA
Page 5 :	Dialogue social
Page 6 :	N�gos salariales
Page 7 :	Square Habitat
Page 8 :	NICE
Page 10 :	ANI
Page 11 :	Connaitre ses droits
Page 12 :	Repr�sentativit�
Page 13 :	SUDCAM repr�sentatif
Page 14 :	Commission Banques Finance & Calendrier
Page 15 :	Chypre
Page 16 :	Tarzoon

Union SUD Cr dit Agricole
144, boulevard de la Villette
75019 PARIS
Tel : 06 30 85 81 94
Mail : sudcam@free.fr
objectifsud@hotmail.fr
www.sudcam.com

n  91

Avril 2013

Union syndicale
Solidaires

www.solidaires.org

D pr ciation d'actifs

Le paradoxe est grand. L'activit  bancaire des Caisses R gionales et ses 65.000 salari -es produit 3,5 milliards de b n fices. Les pertes annonc es par le groupe s' l vent   6,47 milliards. Sous ce pr texte, les masses salariales doivent  tre contenues. Que reste-t-il pour la reconnaissance des salari -es.

- **L'am lioration des conditions de travail ?**

On n'en voit pas le jour. Ni avec les mots bleus ni avec le projet Nice et son poste Bor @l pas aussi intuitif ou rapide que promis. Des dysfonctionnements sont irritants et des r gressions p nalisantes.

- **Une r duction du temps de travail ?**

C'est mal engag . Restrictions de cong s ont pr c d  le travail du Dimanche pour basculer sur Nice. Au quotidien les heures sup ne sont pas pay es. Ne touchez pas   notre RTT !

- **L'augmentation des salaires ?**

C'est rat  aussi. Il faudra se contenter de 1,13% en salaire de base quand l'inflation est   1,8%. Seuls les promus en CR ou ceux rattrap s par la voiture balai des garanties conventionnelles sauveront les meubles. Mais pour la majorit  des salari s, ce sera une perte du pouvoir d'achat.

Pourtant 6 syndicats ont sign  cet accord. Miracle du dialogue social. A ce sujet, le paysage syndical du Cr dit Agricole va changer suite   la nouvelle loi sur la repr sentativit . SUD est la troisi me force syndicale au Cr dit Agricole ; en t te de ceux qui refusent les reculs sociaux habituellement valid s par les 2 premiers.

Nous venons de changer d'heure et de syst me informatique.

Il va falloir changer de braquet.  tre plus nombreux   SUD, pour peser davantage en n gociation, Comit  d'Entreprise, D l gu s du Personnel ou CHSCT.

Vous pouvez voter SUD, adh rer   SUD et nous retrouver sur

www.sudcam.com



CRÉDIT AGRICOLE : LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE DU GROUPE NE COUVRE PLUS LE PRIX DU PASSÉ...

Les pertes reconnues par les dirigeants du Crédit Agricole pour 2012 s'élèvent à 6,47 Mds. C'est désormais l'ensemble du Groupe qui est dans le rouge, la banque de proximité en France ne parvenant plus à compenser le prix du passé. La conséquence immédiate porte sur le versement ou non d'un dividende (0,15€ promis en 2012 ; finalement ce sera zéro) versus un ratio Bâle 3 fonds propres durs à 10% fin 2013. Mais les questions de fond perdurent sur l'exposition italienne, le solde des survaleurs dans les comptes, une éventuelle montée de CASA au capital des CR, le retrait de la cote et l'impérieuse conduite d'un audit de la gouvernance.

Enfin, les Caisses régionales sont rattrapées par le superviseur européen (ESMA) qui semble décidé à s'intéresser aux rouages financiers internes et a imposé une première provision de 651 millions aux CR par dépréciation des titres SAS La Boétie (achat 16,3 Mds vs valeur en bourse 10,4 Mds...) à la valeur comptable de 13,40 €, entraînant une baisse mécanique des résultats des CR dont 25% en moins pour CASA, soit 160 millions, compensés par une opération de lease-back menée sur Crédit Agricole Immobilier.

La voie de la dépréciation est ouverte pour 2013 dans les CR. Les actionnaires majoritaires sont désormais soumis aux mêmes contraintes que les minoritaires. L'évolution du cours de bourse devrait s'en ressentir, au détriment des salariés.

Au 30 juin 2012, le Groupe Crédit Agricole comptabilisait encore 17,2 Mds de goodwill ; il en reste désormais moins de 15 Mds dont au moins la moitié nécessite une analyse risque supplémentaire, notamment liée à l'exposition italienne.

Outre l'hypothèse émise par certains analystes d'une possible montée de CASA au capital des CR pour augmenter leur contribution à son résultat, la nécessité de 10% de fonds propres durs à fin 2013 ne s'impose plus et permet d'éviter le recours à une éventuelle augmentation de capital. Par contre, le retrait de la cote reste une piste de travail crédible, malgré les dénégations des dirigeants qui en ont pourtant débattu.

En effet, les pertes accumulées depuis 2 ans (8,253 Mds) consacrent l'échec du véhicule coté : pas d'expansion internationale, pas de présence mondiale BFI, pas d'image modernisée.

Sortir de la cote permettrait de mettre un terme à une croissance externe de CASA indépendante de celle de son principal actionnaire et de revenir aux fondamentaux coopératifs sur un marché domestique maîtrisé. Cela redonnerait aux CR la maîtrise des grandes activités (gestion d'actifs, assurances...) et entraînerait un allègement des contraintes règlementaires. Une piste que SUD avançait dès 2007 ■



6,5 MILLARDS D'EUROS DE PERTES... JUSTE UNE PAILLE... DE FER !

Les pertes reconnues par les dirigeants du Crédit Agricole pour 2012 s'élèvent à 6,47 milliards d'euros. **C'est désormais l'ensemble du groupe qui est dans le rouge pour la première fois de son histoire !!!** Ce n'est d'ailleurs peut-être pas terminé, car des questions restent en suspens sur notre exposition italienne...

Nos dirigeants ont passé la paille de fer sur les comptes...

A quand le ménage parmi ces dirigeants irresponsables ?

Ce sont encore les salariés du groupe qui vont trinquer : au niveau national, malgré un résultat d'exploitation cumulé supérieur à 5 milliards, les 39 caisses régionales ont programmé la suppression de 1 418 emplois CDI en 2013. **Ces mesures porteraient l'effectif CDI de 66 375 salariés fin 2012 à 64 957 au 31/12/2013 !**

La cure d'amaigrissement a déjà commencé dans certaines CR : on ferme des bureaux dans le milieu rural, regroupe des sites administratifs et développe la coopération entre les CR. A ce titre, le système NICE est un formidable accélérateur pour cette dernière stratégie, à défaut d'être un outil performant !

Outre la dégradation des conditions de travail pour ceux qui restent, la dégradation du service à la clientèle et l'abandon de la ruralité, quels emplois peut-on espérer pour nos enfants sur nos territoires, quand une entreprise, qui se veut mutualiste et qui réalise d'aussi larges bénéfices, adopte un comportement aussi peu exemplaire ?

Jusqu'où nos dirigeants iront-ils pour renflouer CA SA ?

SUD ne peut accepter que les déboires de Crédit Agricole SA soient compensés par une baisse des effectifs, dans les métiers qui ont, purement et simplement, sauvé ce groupe de la déconfiture et absorbé toutes les gabegies à l'international.

SUD n'entend pas recevoir de leçons d'économie de dirigeants qui ont enregistré 25 milliards de pertes en 5 ans sur les marchés internationaux, ni se plier à la décision idéologique d'un appareil parisien.

SUD s'opposera par tous les moyens

à la mise en œuvre des pertes d'emplois déjà programmées

REJOIGNEZ SUD !

Pour nous contacter : www.sudcam.com

Capitalisme social

Crédit Agricole SA émettait en décembre dernier des Obligations indexées sur l'inflation Européenne (de 2012 à 2022), pour un montant de 38,6 M€ en titres de 100€.

Pendant ce temps, les ordonnances 58-1374 du 30 déc 58 modifiées par la 59-246, interdisent toujours les clauses d'indexation des salaires sur le niveau général des prix.

Morale du système : les salaires de ceux qui produisent la richesse ne peuvent pas être indexés sur l'inflation, alors que la rente de ceux qui ne travaillent pas, peut l'être.



La Roche sur Yon, le 1^{er} mars 2013

Délégation Fédérale Nationale
Monsieur le Président
Monsieur le Rapporteur Fédéral
48 rue de la Boétie
75008 Paris

Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur Fédéral,

Lors de la Commission Nationale de négociation du 28 février 2013, vous avez parlé de l'article paru dans *les Echos* du 25 février 2013. L'union SUDCAM a été citée, et vos propos ont laissé entendre et comprendre que nous sommes à l'origine de cette information. Certes, un tract est paru en même temps dans les Caisses Régionales, mais l'amalgame que vous faites n'est pas recevable, et ne vous permet pas de porter une accusation aussi grave, et ce, pour les raisons suivantes :

- 1418 suppressions de postes : cette information est citée dans les 2 documents. Elle est très détaillée dans l'article, avec un historique depuis 2011
- document interne FNCA cité dans *les Echos* : nous ne savons pas de quel document il s'agit. SUDCAM ne donne jamais de documents internes à la presse.
- 650 millions d'euros d'économie annuelle sur la masse salariale : nous n'étions pas en possession de cette information. Les échanges ayant eu lieu en CNN montrent que les organisations syndicales ont appris ce montant par la presse ! Comment pouvons-nous diffuser une telle information ?
- Notre tract parle de suppression de postes au sein des CR. L'article cite aussi CA titres.

L'article est très détaillé. Les informations citées ne peuvent provenir que d'une source bien informée. Pourquoi alors choisir de jeter le discrédit sur SUDCAM ? Vous dites que nous donnons une mauvaise image du CA. Pourquoi ne pas vous offusquer de la politique désastreuse menée depuis des années par les dirigeants du groupe, et qui ont coûté la bagatelle de 25 milliards d'euros ? Ayez le courage d'interroger les particuliers et les entrepreneurs sur l'image du Crédit Agricole, et surtout sur les raisons de sa détérioration. Vous aurez la surprise de constater que les organisations syndicales ne sont pas citées. Il est vrai que les décisions prises par CASA ont reçu l'aval des Caisses Régionales lors des assemblées générales. Alors de grâce, ne cherchez pas à vous dégager de votre responsabilité, en nous accusant de faits qui nous sont étrangers.

Encore une fois, je vous confirme que nous ne sommes pas à l'origine de cet article. Plus généralement, nous assumons nos actes : lorsque nous sommes interviewés, les noms, ou l'organisation syndicale SUDCAM, sont cités. Depuis cet article, certains journalistes m'ont contacté (Sud-Ouest...). J'ai parlé au nom de l'Union, avec beaucoup de réserves.

A l'heure où je vous écris ces lignes, et après avoir lu l'article et comparé avec nos écrits, j'ai encore plus un fort sentiment d'amertume, d'incompréhension et d'injustice. Lors des différents échanges sur le dialogue social, j'étais optimiste et avais envie de vous faire confiance. Aujourd'hui, vous donnez un signal très fort, ressenti comme négatif de notre point de vue. Nous ne comprenons pas et sommes très déçus de ce qui s'est passé hier.

Nous nous sommes sentis accusés injustement et sans preuve. Il est inutile d'en rajouter davantage, mais je me devais de faire une réponse officielle.

Vous comprendrez que je me dispense de la formule de politesse habituelle, qui de toute façon n'est jamais lue, malgré votre respect.

Cordialement.

Christian BRIAUD, Secrétaire Général de l'Union SUDCAM

Dialogue social (reprise)

Nous avons dans le précédent numéro, ouvert une rubrique droit syndical au Crédit Agricole. Elle se prolonge tout naturellement avec ce nouvel épisode du dialogue dit social.

Petit historique :

SUD a l'habitude de rendre compte de ses activités, notamment par des comptes rendus de réunions comme par exemple les négociations nationales. C'est notre transparence, mais ce n'était pas du goût de la FNCA qui nous a demandé de ne plus le faire en direct.

Soucieux de ne pas être à l'initiative d'une "rupture du dialogue social", nous avons accepté de réserver le direct sur la partie privée de notre site et de différer la publication à la fin des réunions.

Aussi quelle ne fut pas notre surprise de constater que le site www.sudcam.com faisait l'objet de restrictions d'accès dans certaines CR, particulièrement à l'approche des négociations sensibles sur les salaires.

La panoplie des raisons ou explications est digne d'une annexe 1 :

- site de sudcam n'est pas accessible
- supposition de malware
- "Domain has unusually high traffic volume for a very recent registration" : le domaine sudcam serait ainsi détecté comme ayant un fort trafic de données pour une création récente. Il faut savoir que le domaine sudcam.com existe depuis le 11 janvier 2000. Donc 13 ans d'existence serait le synonyme de very récent ?
- le problème vient de votre hébergeur. Il aurait été victime d'une attaque virale...
- Sur base de la stratégie d'accès de votre entreprise, ce site Web <http://www.sudcam.com/> a été bloqué parce que les filtres Web ReputationFilters ont déterminé que la sécurité de votre ordinateur ou réseau d'entreprise était menacée. Ce site Web est associé aux programmes malveillants/logiciels espions.
- Type de menace : othermal-ware > Raison de la menace : IP address is either verified as a bot or has misconfigured DNS. Ce message vous est présenté par les proxys nationaux du Groupe Crédit Agricole.

Quelques questions :

- Au moment où le site sudcam est rendu inaccessible, le site d'un autre syndicat quelquefois en colère est lui aussi injoignable
- Par contre les sites des syndicats plus bienveillants sont libres d'accès
- que notre entreprise protège son informatique nous semble louable, cependant
 - si le paramétrage est fait sans réfléchir ni contrôler, cela ne nous semble pas efficace et même dangereux
 - ou alors plus grave, si on prend appui sur un mauvais paramétrage pour bloquer l'expression d'un syndicat qui ne plaît pas, cela relève d'une autre démarche.

A un moment ou Rue 89 ou Médiapart (pourtant décriés par certains), ont contribué à ce que vérité soit dite, la liberté d'expression doit être défendue.

Par ailleurs et ça n'a rien à voir. Nous constatons que dans certaines CR (toutes ?), les PV de Conseil d'Administration sont tenus secrets. Alors comment dans le même temps, réaffirmer dans un accord GPEC, « *tout l'intérêt d'explicitement la stratégie définie par les Caisses régionales afin de constituer un levier fort d'engagement pour la majorité des salariés* ». C'est secret ou il faut en faire la publicité ? Ce qui est décidé est-il bien ce qui est annoncé ?

Tarifs bancaires

Ils ont augmenté de 1,22% sur un an. Baromètre Le Monde, RTL, Choisir ma banque.

Tarifs hors package, relevés dans 125 banques sur 6 profils de clients ■

NÉGOCIATIONS SALARIALES

LE SIGNE DE RECONNAISSANCE DE NOS PATRONS : 3 EUROS DE PLUS !

Lors de la négociation du 28 février dernier, à Paris, nos patrons ont remis une couche sur les salaires.

Le 30 janvier, la FNCA avait proposé une augmentation de 0,82% si pas de signature ou 0,98% si des syndicats signaient. Dans le même temps, les CFDT, CGC, FO et UNSA avaient fait une proposition à 1,25%.

Nos patrons ont réfléchi pendant le mois de février et, pour arriver à un accord, ont fait une nouvelle proposition : **une augmentation moyenne de 1,13% des salaires à partir du 1^{er} janvier, pour une inflation prévisionnelle de 1,8% !**

Cela se traduira concrètement par une augmentation de 1,4% des RCE, 0,7% des RCI et 5% des RCC et périphériques (comme la prime cadre au forfait, médaille du travail..) avec un minimum annuel de 300 €. **Ce sera un plus de 3 euros pour les bas salaires, soit 18€ net mini, au lieu des 15€ du mois dernier !**

Les 4 syndicats ont accepté la proposition de la direction et ont ainsi officialisé une perte de pouvoir d'achat de 0,67% pour cette année !!!

L'an dernier, personne n'avait signé l'accord sur les salaires avec une augmentation de 1,33% pour une inflation moyenne de 1,9% !

Et aujourd'hui, ils signent un accord avec une augmentation de 1,13% pour une inflation moyenne de 1,8%. **Cherchez la logique !?!**

SUD ne signera pas un accord au rabais et en régression !

SUD ne validera jamais une baisse du pouvoir d'achat !

100 euros pour tous, immédiatement, c'est toujours une proposition de "bon sens", qui permettrait le rattrapage du pouvoir d'achat réclamé par tous les salariés du Crédit Agricole !

**Salarié-es du Crédit Agricole, vous ne voulez plus
de cette gestion drastique des frais de personnel ?**

REJOIGNEZ SUD !

Pour nous contacter : www.sudcam.com

Ont participé à ce numéro 91 d'Objectif SUD : Christian BRIAUD (Secrétaire Général SUDCAM), Jean-Pierre FILLANCO (CR Aquitaine Gironde), Richard Tarzoon GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde), Denis MARION (CR Normandie), Patrick SAURIN (SUD Caisses d'Épargne), François VAZQUEZ (CR Charente Périgord), ainsi que l'équipe technique de BORDEAUX ■

Square Habitat

Situation avril 2013

L'audio conférence de février dernier et les récents contacts sur le site www.sudcam.com, confirment les constats, témoignent d'une nouvelle dégradation des conditions de travail et posent de nouvelles questions.

- o Des agences ferment au gré de réorganisations ou fin de bail
- o Les agences fonctionnent avec moins de personnel et la baisse d'effectif est continue
- o Des personnels sont mobiles sur plusieurs agences
- o Des responsables bénéficient de voitures de fonctions, avantages en nature, avantages horaires, salaires, sans être spécialement reconnus pour leurs compétences immobilières ou performances
- o De grandes différences de traitement existent entre cadres ou responsables de secteurs et les salariés qui travaillent dur et à qui l'on demande du chiffre, de la polyvalence, du locatif, etc
- o Certains responsables ont pu quitter le réseau avec primes de départs conséquentes et ouvrent quelquefois leur agence en toute concurrence sur le même périmètre
- o Des changements d'horaires imposés sous le prétexte pas toujours vérifié d'harmonisation
- o Des postes de travail supprimés avec travail dispatché sur les autres salariés sans revalorisation
- o Un turn-over toujours aussi important avec salaires minimum
- o Des rapports hiérarchiques quelquefois tendus avec pressions, intimidations ou menaces
- o Et toujours des ruptures conventionnelles qui ne sont que des licenciements déguisés

Attention : Nous ne reproduisons ici que les constats nouveaux ou affinés depuis les dernières situations que vous pouvez consulter sur www.sudcam.com, espace Square Habitat, SUDCAM s'occupe de vous, Compte rendu des audio conférences Nationales.

Questions :

- o Le Crédit Agricole veut-il reprendre en main la gouvernance de Square Habitat ?
- o Le réseau a-t'il été acheté au bon prix ? au bon moment ? les méthodes de gestion du Crédit Agricole sont-elles les bonnes pour les métiers de l'immobilier ?
- o La synergie recherchée entre Crédit Agricole et Square Habitat par sa filiale CA Immobilier est-elle financière ou opérationnelle ?
- o A partir des mécanismes financiers, il s'agit d'en comprendre les finalités et enjeux.

Que peut faire SUD Crédit Agricole ?

- o Vous informer par fax (quand ils ne sont pas subtilisés par les responsables)
- o Créer des sections syndicales et désigner des RSS (représentants de sections syndicales). C'est déjà le cas dans 2 régions
- o Enregistrer les adhésions individuelles de salarié-es. C'est le cas dans plusieurs départements.
- o Echanger avec des contacts. C'est le cas sur toute la France.
- o Organiser des audio conférences nationales où chacun peut se connecter (prochaine date bientôt communiquée)
- o Aider à prendre contact avec les médecins ou inspecteurs du travail
- o Il faudra bien sûr passer à la vitesse supérieure pour créer une structure nationale et présenter des listes SUD aux élections Comité d'Entreprise, Délégués du personnel et CHSCT.

Ne ratez pas la prochaine audio conférence nationale

Ruptures

Conventionnelles

Le ministère de l'emploi a homologué 1 million de ruptures conventionnelles depuis le début de cette mesure en août 2008.

En 2012, la moyenne est de 26.160 ruptures par mois ■

Prudhommes gratuits

Plus de 16.000 personnes ont déjà signé la pétition pour que la saisine des prudhommes reste gratuite, pour l'annulation de la taxe de 35€ imposée par le précédent gouvernement. C'est une atteinte contre le droit élémentaire des salariés de se défendre contre l'exploitation

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=prudhomm>



Monsieur le Directeur Général
Monsieur le Président

La roche sur Yon, le 11 janvier 2013

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président,

Après les rapports de la commission nationale NICE, après les AVIS du cabinet SECAFI (qui montre, entre autres les carences du pilotage du projet), force est de constater que la réalité du SI NICE est très éloignée du projet initial, tant sur la plan qualitatif que financier. Pour bon nombre d'utilisateurs, l'outil est rétrograde, fastidieux dans son utilisation, rallonge les délais de traitement et amène chaque jour son lot de clients insatisfaits. SUDCAM est convaincu que les directions ne visent qu'un objectif : tenir les délais coûte que coûte, sans prendre en compte les dommages collatéraux : destruction du service à la clientèle, mal être des salariés.

Les clients ne comprennent pas la perte de qualité du service, les délais beaucoup plus longs pour traiter leur situation. Les salariés vivent très mal ce nouvel outil, ont un sentiment d'impuissance, de manque de considération. Les utilisateurs de base, tout comme les informaticiens de CA Technologie, sont ignorés, leurs remarques, souvent judicieuses, restent lettre morte.

Nous vous demandons de stopper vos communications, trop optimistes, en total décalage avec la réalité vécue au quotidien par les salariés et les clients. Il est temps de prendre des mesures à la hauteur des ambitions annoncées, pour un retour à un outil de qualité. Cessez de fermer les yeux et acceptez de regarder la réalité en face.

Après la crise des SUBPRIME, la crise économique, les investissements hasardeux du groupe CASA (EMPORIKI), qui ont coûté une fortune, la direction du groupe Crédit Agricole se trompe encore dans la méthode. On peut comprendre la finalité d'un SI unique, mais la stratégie et la méthode utilisée nous mènent une fois de plus droit dans le mur. Du plus grand projet européen informatique, les salariés et les clients n'ont pas envie de connaître le plus grand fiasco.

Vous faites croire à tous que les bascules informatiques sont des réussites : pas d'écran noir, pas de perte de données... La réalité est toute autre et vous devez enfin l'accepter. Vos salariés sont en grande souffrance, subissent chaque jour la mauvaise humeur des clients, ne comprennent plus comment on a pu arriver à un tel retour en arrière. Ils ne vous font plus confiance.

Cessez de fermer les yeux. SUDCAM demande que vous mettiez les moyens en adéquation avec l'ampleur du projet, tant sur le plan humain que sur la prise en compte du réel investissement de TOUS les salariés, qui triment tous les jours pour satisfaire au mieux les clients que VOUS décevez, qui font le travail des personnes détachées que vous refusez de remplacer. Pour cela, il est indispensable de prendre des mesures immédiates et fortes :

- neutralisation de la REC
- réduction significative et adaptation des objectifs
- remplacement des personnes détachées et prise en compte des surcroits d'activité par l'embauche de CDD.
- report des bascules futures, tant que le système ne sera pas à un niveau fonctionnel acceptable, ou à minima, à iso- fonctionnalité par rapport au SI précédent.
- création d'un réel environnement de simulation du poste BOREAL-NICE V1, pour en faciliter l'apprentissage.
- ouvertures de négociations spécifiques NICE dans chaque CR.

Les directions doivent être conscientes que ces situations, dangereuses pour la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise, néfastes à l'image du CA et à la qualité de la relation et des services clients, engagent votre responsabilité et votre crédibilité.

Aux constats des investissements passés, qui ont coûté la bagatelle de 21 Milliards d'euros, de la réalité de NICE aujourd'hui, du décalage de votre perception par rapport au vécu des salariés, nous ne pouvons qu'être très inquiets sur vos ambitions futures, telles que la banque universelle de proximité, et sur votre capacité à mener à bien ce type de projet, sans faire courir de risques financiers et humains importants pour le groupe.

NICE est certes un système d'information unique pour l'ensemble des Caisses Régionales, mais avec 15 ans de retard. C'est inadmissible dans le monde actuel. Comme vous le demandez si souvent aux salariés, nous exigeons des résultats rapides, concrets et efficaces, pour un retour à une situation normale de travail, dans les plus brefs délais. L'urgence n'est pas de respecter coûte que coûte un calendrier de bascule, ni même de promettre une hypothétique V2 du SI NICE, sensée révolutionner on ne sait quoi.

SUDCAM a accepté de vous accompagner dans ce projet, mais vous refusez d'écouter. SUDCAM est prêt à utiliser tous les moyens nécessaires pour vous faire entendre enfin raison et pour soutenir des salariés en détresse. SUDCAM invite les autres organisations syndicales à nous rejoindre dans cette démarche.

Dans l'espoir qu'enfin vous accepterez de prendre en compte nos remarques, et dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président, de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christian BRIAUD, secrétaire Général de l'Union SUDCAM

NICE, quelques chiffres

- Depuis le dimanche 17 mars, 22 Caisses Régionales fonctionnent désormais sur le Système d'Information Unique (si l'on compte les 7 CR dont la souche AMT sert de base au nouveau système).
- Toute la communauté Synergie a entièrement basculé ainsi que les 2 premières CR des communautés EXA (Centre Loire) et Comète (CMDS).
- En mai 2013, les 7 dernières CR Atlantica (Aquitaine, Touraine Poitou, Normandie, Centre-Ouest, Côtes d'Armor, Anjou-Maine et Morbihan) basculeront à leur tour le WE de Pentecôte.
- Pour terminer, le 13 octobre les 7 dernières EXA (Alpes Provence, Toulouse, Nord Midi Pyrénées, Corse, Sud Méditerranée, Réunion, Languedoc) et le 17 novembre, les 3 dernières Comète (Nord de France, Charente Périgord et Normandie Seine).
- Les 7 CR de la communauté AMT auront quant à elles, migré sur le site de Chartres.

Les Directions estiment que ces bascules se sont déroulées sans faux-pas, dans une grande sérénité et affichent une grande satisfaction et leur confiance pour les prochaines migrations..... mais rêvent déjà de la V2.

Pour les salariés c'est une autre histoire. Outre certains dysfonctionnements persistants, plusieurs régressions fonctionnelles, le poste Boré@I n'est pas aussi intuitif ou rapide que promis. Les clics de souris multipliés s'ajoutent aux lourdeurs et déficits d'ergonomie de certaines transactions qui rappellent l'utilisation du 3270 ou du minitel.

Les derniers livrables de l'expertise nationale SECAFI donnent aux élus des commissions nationale ou locales, tous les éléments d'attention pour les périodes pré bascules, puis les bilans de fonctionnement post bascules.

L'ensemble du personnel aura vécu des restrictions de congés, dérogations au temps de travailou repos dominical ; mais le nouvel outil de travail n'est pas perçu comme améliorant les conditions de travail, alors que différentes préconisations de l'accord national sur les conditions de travail le promettaient.

Vous pouvez continuer à saisir SUD de vos remarques, exemples ou déceptions. Nous continuerons à proposer et demander solutions ou réparations.

ANI (Accord National Interprofessionnel) dit de sécurisation de l'Emploi



Patronat, CFDT, CFTC et CGC viennent de valider un accord national interprofessionnel aux conséquences négatives très importantes pour les salarié-es. L'UNSA le soutient et le gouvernement s'est empressé d'afficher satisfaction à ces nouveaux gains pour le patronat, à cette nouvelle régression sociale pour les salarié-es, mais la partie n'est pas terminée.

Le texte de l'accord sera transposé en projet de loi, débattu au Parlement, soumis au vote puis au sénat. Il reste donc quelques semaines pour que toutes les forces syndicales opposées à la casse du Code du travail s'unissent et bloquent les appétits patronaux. L'Union syndicale Solidaires agit dans ce sens, dans les entreprises comme au plan national.

Vous trouverez sur le site www.solidaires.org, tout le matériel (textes, analyses, tracts) sur l'accord, ainsi que les premières fiches thématiques :

Contrats précaires

Présentée comme une restriction des contrats précaires, la cotisation de 4% devrait être portée à 7 % pour les CDD de moins d'un mois et 5,5 % pour ceux de 1 à 3 mois, mais limitée à 4,5 % pour les CDD d'usage de moins de 3 mois (hôtellerie, enseignement, centres de loisirs, instituts de sondage, intermittents du spectacle...), alors qu'ils offrent les plus beaux exemples d'abus, comme des contrats journaliers !

Cette augmentation ne s'applique :

- ni dans les cas où un CDI est proposé après le CDD,
- à aucun CDD de 3 mois ou plus, à aucun CDD de remplacement,
- à aucun CDD saisonnier,
- à aucune mission d'Intérim.

Licenciements économiques

Les lettres de licenciement partiront au bout de 2, 3 ou 4 mois : voilà ce qui est sécurisé. C'est tout le temps laissé aux salarié-es pour se retourner et aux délégué-es, toutes institutions comprises, pour s'informer, analyser, faire expertiser, expliquer, mobiliser, médiatiser, négocier, contester...

En cas de fautes de l'employeur, ni le refus d'avis du CE ni même les juges n'auront plus aucun pouvoir de repousser les licenciements.

De toute façon, que l'accord soit signé ou non, la loi aura supprimé :

- Toute possibilité de procès du CE et des syndicats en amont des licenciements, permettant de bloquer la procédure jusqu'à la régularisation et notamment la présentation d'un plan social amélioré.
- Toute possibilité des salariés de demander aux prud'hommes une réintégration.

Maintien de l'emploi

Il s'agit de généraliser, en cas de « graves difficultés conjoncturelles », la possibilité de conclure, entreprise par entreprise, ces accords d'une durée de deux ans. Ils peuvent prévoir une baisse de rémunération jusqu'à 1,2 fois le SMIC et/ou une augmentation de la durée du travail jusqu'à 12 heures par jour et 48 heures par semaine sur 6 jours, ou encore des mesures de flexibilité (horaires variables, weekend, nuit...).



Sur le site www.solidaires.org

Connaître ses droits

- Fiche 26 : L'entretien préalable en 7 questions
- Fiche 27 : La vidéosurveillance au travail en 7 questions
- Fiche 28 : Conséquences de l'inaptitude en 4 questions - cette fiche est en cours de finalisation pour tenir compte des dernières nouveautés législatives.
- Fiche 29 : La saisie des rémunérations en 5 questions
- Fiche 30 : La prise en charge des frais de transports collectifs par l'employeur en 7 questions
- Fiche 31 : La prise en charge des frais de transports individuels par l'employeur en 5 questions
- Fiche 32 : Le salaire 7 en questions
- Autre fiche = La garde à vue en 10 questions

Sur le site www.solidaires.org

Santé au travail

Fiche n° 9 - La réforme de la médecine du travail

sur le site www.solidaires.org

Union
syndicale
Solidaires

LA CRISE EN QUESTIONS...

Les niches fiscales

- Fiche n°7 La crise de la dette publique
- Fiche n°6 Les paradis fiscaux : le cœur de la finance libéralisée et mondialisée
- Fiche n°5 Le financement des Etats par les banques centrales
- Fiche n°4 Les marchés financiers
- Fiche n°3 La dette publique locale
- Fiche n°1 Les racines de la crise
- Fiche n°2 Les agences de notation

Pour ceux que la planète intéresse : 3 fiches sont en préparation sur la Transition énergétique

Union
syndicale
Solidaires

Fiche n°1 Retraites 2013

NOS RETRAITES
2013



La feuille de route du gouvernement Les 11e et 12e rapports du COR

Partager les richesses
c'est taxer les profits,
pas notre niveau de vie

Cette première fiche, présentée au bureau national du 7 mars 2013, indique les pistes de travail voulues par le gouvernement et confiées à une commission d'experts devant proposer des scénarios en juin 2013. Elle présente une synthèse des éléments importants des rapports récents du COR, celui de décembre 2012 proposant de nombreuses pistes d'évolutions dans le calcul des retraites et les dispositifs de solidarité, dont la commission et le gouvernement vont s'emparer.



Représentativité nationale interprofessionnelle: tout change... mais rien ne change !

Le 29 mars, la Direction Générale du Travail a annoncé les résultats concernant la représentativité nationale interprofessionnelle des organisations syndicales.

CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC conservent leur représentativité officielle, UNSA et Solidaires continuent à être considérées comme non représentatives selon les critères de la loi de 2008.

Solidaires est crédité d'un résultat de 3,47%, qui est à mettre au regard de notre présence dans les entreprises concernées par ce calcul de la représentativité. Organisation encore jeune et très diversement implantée, très souvent combattue notamment par les directions d'entreprise, Solidaires n'est à ce jour présent que dans un peu plus de 15% des entreprises ayant des élections professionnelles. Malgré son développement continu, et particulièrement ces dernières années dans le secteur privé, personne ne s'étonnera de voir qu'à ce jour et selon ces critères, Solidaires n'est pas encore représentatif au niveau interprofessionnel. Le résultat est présenté comme « *une mesure objective* » du poids de chaque syndicat, mais en passant sous silence que les conditions n'étaient pas les mêmes pour tous. Ceux qui avaient plus de droits font de meilleurs scores que ceux qui en avaient moins !

Pour autant, Solidaires est reconnu représentatif dans 42 Conventions collectives nationales et locales, dans le secteur de la santé et du social, des journalistes et des médias, de l'industrie métallurgique et chimique, du commerce et des services, de la sous-traitance ferroviaire, de la culture... et les bouchers du Haut Rhin.

Cette représentativité, nous l'avons dans les faits mais elle nous était refusée jusque-là dans la plupart des cas, nous défavorisant par rapport à d'autres organisations.

Dans de nombreuses entreprises, les syndicats membres de l'Union syndicale Solidaires sont premières ou deuxièmes organisations syndicales, dans des secteurs aussi divers que les transports, la presse, la santé et le social, les télécommunications, le commerce ou l'industrie. Solidaires est par ailleurs représentatif dans la Fonction publique qui emploie plus de 5 millions d'agents.

Ce calcul de la représentativité est une conséquence de la loi dite de "démocratie sociale" d'août 2008 et issue de la position commune CGT/CFDT/Patronat. La loi de 2008 a ménagé quelques arrangements pour les confédérations historiques puisqu'une disposition prévoit que les organisations représentatives nationalement en 2013 auront automatiquement une représentativité dans toutes les conventions collectives (quelque soit leur score dans le secteur) jusqu'en 2017... ce qui ne sera pas le cas pour les autres !

Les résultats annoncés le 29 mars seront officialisés d'ici l'été, et feront l'objet de décrets. D'ici là, de nombreux contentieux vont sans doute voir le jour, dans le cadre des conventions collectives ou interprofessionnelles.

Mais durant cette période, les attaques contre les salarié-es, les chômeur-es et les retraité-es ne vont pas s'arrêter, que ce soit à travers la volonté gouvernementale de traduire dans la loi le scandaleux accord sur l'insécurisation de l'emploi, les nouvelles menaces sur les retraites ou les licenciements qui se multiplient.

Le rôle des organisations syndicales est de construire les mobilisations qui empêcheront ces nouveaux reculs sociaux. Si clivage il doit y avoir, il n'est pas entre syndicats "représentatifs" ou "considérés comme non représentatifs", mais bien entre ceux qui acceptent et accompagnent les politiques libérales et ceux qui les refusent.

Dans les entreprises, les services et les administrations, Solidaires continuera de mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société.

Le 29 mars 2013

SUDCAM REPRÉSENTATIF AU CRÉDIT AGRICOLE

Le 29 mars, le Haut conseil au dialogue social a rendu son verdict sur l'audience des syndicats. Ceci résulte de la loi de 2008 instaurant les nouveaux critères de représentativité syndicale avec un minimum de 8% des suffrages dans les branches et au niveau national (10% dans les entreprises).

Au niveau de la branche Crédit Agricole, cela donne ce résultat :

CFDT	28,50%
SNECA CGC	20,59%
SUD	13,72%
FO	10,86%
CGT	9,39%
UNSA	5,86%
CFTC	5,51%
SNIACAM	3,65%

SUD est la troisième force syndicale du Crédit Agricole et nous ne sommes présents que dans 21 CR sur 39... Cela donne encore plus de valeur à notre score !

Nous sommes en tête des syndicats qui refusent les reculs sociaux habituellement validés par les 2 premiers.

SUD continuera à être présent dans les négociations nationales pour porter vos revendications afin d'améliorer votre rémunération et vos conditions de travail. Cela ne devrait plus être le cas pour les syndicats n'ayant pas atteint les 8%.

Le prochain calcul pour la représentativité est prévu en 2017. Nous avons désormais un fabuleux point d'appui pour progresser :

- o dans les CR où nous sommes absents avec la volonté de s'implanter comme dernièrement en Côtes d'Armor et en Guadeloupe.
- o dans les CR où nous sommes présents en continuant à défendre les intérêts des salariés et non ceux de nos patrons... Ces salariés nous font confiance puisque dans les 21 CR où SUD est présent, nous faisons en moyenne 25%.

Au niveau national, après la consolidation des résultats obtenus aux Comités d'Entreprise, TPE et Chambres d'Agriculture (collège production agricole), les résultats s'établissent ainsi :

CGT	26,77%
CFDT	26%
FO	15,94%
CGC	9,43%
CFTC	9,30%
UNSA	4,26%
Solidaires	3,47%
Autres listes	4,40%

5,4 millions d'électeurs se sont exprimés, soit une participation de 42,78%.

Solidaires (Sud) gagne ses galons dans 54 branches, comme les Caisses d'Épargne, le Crédit Agricole, la métallurgie du Calvados, la manutention ferroviaire, etc. tout en n'étant présent que dans 15% des entreprises.

Là encore, des marges de progressions existent.

Réunion du 12 mars 2013

Présents : secrétariat national de Solidaires, Sud CAM, Sud PTT, Sud BPCE.

Un tour de table permet de vérifier que les réalités de travail se ressemblent beaucoup et que partout, on observe la même logique destructrice à l'œuvre et la même difficulté pour tenter de l'enrayer.

Il est convenu que chaque organisation syndicale adresse, via cette liste d'échange par mail, avant la prochaine réunion un synthétique état des lieux de son groupe bancaire à partir des points suivants :

- La banque de financement (son rôle dans le groupe avec notamment les pertes qu'elle a générées et leurs conséquences sur la banque de détail),
- La communication développée dans les médias par les directions (campagnes d'image pour tenter de rattraper les effets désastreux de la crise depuis 2007),
- La situation du personnel (santé au travail, poids et rôles des rémunérations variables, etc.),
- L'évolution du métier (importance de la banque à distance et ses conséquences en matière d'emplois),
- Les pratiques et les volumes d'opérations sous-traités dans des entreprises extérieures (informatique, centre d'appels, éditique, etc...),
- La situation des clients (tarification, etc.),
- Le paysage syndical et les perspectives éventuelles d'un développement syndical.

Dans l'immédiat, les 3 organisations présentes vont préparer un projet de tract commun relatif à la pseudo-réforme bancaire du gouvernement. Le texte a été discuté par l'Assemblée nationale et doit être présenté au Sénat entre le 20 et le 25 mars. L'objectif est d'avoir un texte prêt pour le 20 mars et de faire éventuellement quelques modifications à l'issue du passage du texte devant le Sénat. Ce projet de tract commun sera soumis à l'ensemble des organisations de la commission banques de Solidaires en vue d'aboutir à un tract de positionnement commun avec l'ensemble de nos logos. Ce tract pourrait également servir de communiqué de presse.

L'intérêt d'avoir des réflexions, positions et expressions communes aux organisations Solidaires du secteur bancaire est partagée par les structures présentes. Prochaine date de réunion le mercredi 17 avril.

Calendrier militant 2013

SUD Crédit Agricole

- Négociations nationales FNCA : 23 avril permanents, 25 avril, 22 mai, 25 juin, 10 octobre, 28 novembre, et 10 décembre (?)
- Commission négociation SUDCAM 24 avril
- AG Casa : jeudi 23 mai 2013 à Bordeaux
- Comité de Groupe : préparatoire 10 avril, plénière 11 avril
- Concertation : technique 23 avril, plénière 2 octobre
- Emploi Formation : 5 juillet, 29 novembre
- Assemblée Générale SUDCAM : 4 et 5 juin 2013 à 84440 Bedoin par Alpes Provence (Possibilité arrivée le 3 et départ le 6)
- Congrès SUDCAM : septembre 2014 Finistère

Solidaires

- Bureau National : 6 juin, 4 juillet, 12 septembre, 7 novembre, 5 décembre
- Comité National : 15 et 16 mai, 2 et 3 octobre
- Congrès : 2 au 6 juin 2014 à Dunkerque

National et International

- Elections Fonction Publique : 1ère quinzaine décembre 2014
- Elections prud'homales : repoussées à 2015 ou même 2017

QUAND “UN PETIT PAYS SANS IMPORTANCE” ÉBRANLE L'EUROPE

Comment Chypre, « *un petit pays sans importance* » dicit Angela Merkel, une île qui représente moins de deux départements français en superficie et population, et qui pèse moins de 0,2 % du produit intérieur brut (PIB) européen, a-t-elle pu focaliser sur elle tant de tensions et d'enjeux ces derniers jours ?

Pour comprendre les enjeux sous-jacents à cette question, un petit historique s'impose. Chypre est un paradis fiscal dont le secteur bancaire représente 8 fois le PIB du pays. Cet État a rejoint l'Union européenne en 2004 et a fait son entrée dans la zone euro en 2008 (l'année même où Nicolas Sarkozy promettait la disparition des paradis fiscaux dans son fameux discours de Toulon) sans que les dirigeants européens ne se soient inquiétés le moins du monde de son statut ni ne réclament le moindre changement vers plus de transparence. À partir de 2010, la crise de la dette grecque a mis en difficulté les banques chypriotes qui avaient massivement investi en titres grecs et spéculé. Pourtant, malgré les difficultés avérées, les institutions européennes ont refusé de se pencher sur le cas chypriote et ont attendu l'élection en février 2013 d'un nouveau président de la République tout acquis à leur cause pour agir. Mais cette intervention arrive trop tard.

Dans la plus grande improvisation, l'Union européenne a proposé un plan prévoyant initialement une taxe sur tous les dépôts bancaires (de 6,75 % jusqu'à 100 000 euros et de 9,9 % au-delà), destinée à rapporter 5,8 milliards d'euros. Cette disposition, condition pour l'octroi d'un prêt de 10 milliards d'euros, a généré un mouvement de protestation de la population qui est descendue dans la rue crier son indignation et s'est ruée sur les distributeurs afin de retirer son argent. Pour éviter une panique bancaire tous les établissements bancaires de l'île ont été fermés et les ordres de virement ont été suspendus.

Face à cette situation, les dirigeants européens ont dû reculer et les ministres des finances de la Zone euro ont proposé un nouveau plan qui prévoit d'exonérer de taxe les dépôts bancaires de moins de 100 000 euros, ce qui n'est autre que le respect de l'engagement des responsables européens de garantir les dépôts jusqu'à ce montant en cas de faillite bancaire. Seuls les dépôts supérieurs à 100 000 euros représentant 38 milliards d'euros seront taxés. Mais il faudra taxer ces comptes non plus à 30 %, comme prévu initialement, mais à plus de 80 % du fait d'une évasion fiscale intervenue entre le 16 et le 25 mars qui pourrait représenter 10 milliards d'euros. Il est désormais demandé au gouvernement chypriote d'apporter au moins 7 milliards d'euros pour bénéficier du prêt de 10 milliards d'euros destiné à recapitaliser les banques. Le prix à payer est exorbitant pour la population : une économie en ruine, de nombreuses entreprises au bord du dépôt de bilan, Laiki Bank, la deuxième banque de l'île,



mise en faillite, des retraits bancaires limités à 300 euros.

Le traitement du cas chypriote par les institutions européennes a fait passer deux messages très préoccupants. Tout d'abord, la confirmation d'une Europe à deux vitesses :

- ➔ d'un côté les États riches dirigés par l'Allemagne pour qui l'Europe est une source de profit, de l'autre les pays sinistrés que les riches désormais refusent d'aider,
- ➔ ensuite, la fin de la garantie bancaire des dépôts.

Quant aux responsables de la crise, ils courent toujours sans que cela préoccupe les dirigeants européens. Pourtant, le 28 mars, le gouvernement chypriote a décidé de créer une commission pour enquêter sur d'éventuels actes criminels ayant entraîné la débâcle des banques de l'île. Cette décision confirme le bienfondé de deux revendications portées par Solidaires :

- ➔ créer un service public bancaire en socialisant les banques placées sous contrôle citoyen,
- ➔ engager un audit citoyen des dettes publiques en vue de déterminer les dettes illégales et illégitimes qui ne doivent pas être remboursées.

Union syndicale
Solidaires
Sud

Nom de Zeus !

*Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui perdit son pognon,
Et puis et retourné plein d'usage et raison,
Licencier à tout va, sous prétexte de ménage.*

L'odyssée grecque est annoncée comme bouclée par nos dirigeants. Le voyage n'a pas duré autant de temps que celui du roi d'Ithaque, mais la note reste salée comme la mer Egée. 8 à 10 milliards d'€ de pertes au global, selon les journalistes qui comptent. 8 à 10 milliards qui se sont envolés des caisses du groupe, mais qui ont bien atterri dans l'escarcelle de quelques uns, quelque part. Hé oui messieurs dames, il n'y a pas eu simple évaporation, ou disparition, sous le soleil torride des Cyclades, mais il y a bien eu transfert. Si le CA a effectivement laissé échapper autant d'argent, d'autres l'ont récolté. C'est une règle qu'on oublie trop souvent, parce qu'elle fait mal, elle dérange, mais en économie, quand il y a un perdant, en face, il y a au moins un gagnant. Le drame a ses bénéficiaires, c'est la loi des marchés.

Bref ! Comme pour le roi antique, le bateau a été quelque peu chahuté et le groupe s'est épuisé à ramer. A contrario, le CA n'a pas eu les tympan percés puisqu'il a succombé aux sirènes hellènes. Il s'est trompé de bon sens, plutôt que d'être sourd à l'appel de gains juteux annoncés par les oracles, il est resté aveugle. Disons plutôt qu'il n'a pas voulu voir l'évidence. Lorsque qu'une banque produit 3 comptabilités différentes, une pour le fisc, une pour les actionnaires et une pour les comptes sociaux, ce n'est pas parce qu'elle est champignonne olympique de la transparence et de la probité. A croire qu'on avait mit des autistes au conseil d'administration d'Emporiki, ou des tocards qui ne savaient que contrôler leurs émoluments. Oui, c'est tellement énorme que l'hypothèse d'un coup tordu des extra terrestre de Roswell semble encore plus crédible et pourtant....

Maintenant, le CA est retourné dans ses pénates. Quand Ulysse rentra dans son petit village, il fut reconnu pas sa nourrice grâce à une cicatrice laissée par un coup de défense de sanglier lors d'une chasse sur le mont Parnasse. Le siège du CA n'est plus à cet endroit, mais le retour de Grèce, ne fait pas que laisser des Thraces, en effet, la cicatrisation va s'effectuer sur notre dos et celui des clients.

Certes des cicatrices, y en a d'autres ! L'argentine, les subprimes, sont les plus marquantes. Rappelez-vous pour ces derniers, nos dirigeants avaient dit : "on savait pas". On ne savait pas quoi ? On ne savait pas lire ? "Subprimes" c'est "sur-primes" et quand il y a "sur-primes" c'est qu'il y a "sur-risques" et fatalement "sur-pertes". Ha bé forcément les déconvenues ça n'arrive qu'aux autres ! Le problème c'est que les cons au crédit, ils n'avaient pas besoin de venir, ils étaient déjà en place.

Quelle est la tactique déployée pour résorber l'hémorragie qui persiste depuis des années ?

Classique : en licenciant, en réduisant les effectifs et en faisant payer ceux qui peuvent.....les Caisses Régionales.

En 2012, Le CA a fait tomber 1030 ETP chez CA-CIB, 300 ETP à CA-CF. Le feu d'artifice des goodwill a crépité de toutes parts, les filiales trinquent et en première ligne : les salariés. Ha ! ces fameux goodwill ! Ces écarts d'évaluation ! Ils font mal ! Ce qui avait été acheté très cher en prévision de bénéfices futurs alléchants, se trouvent en déconfiture, alors il faut réajuster tout ça dans les comptes. Et zou ! 3,5 milliards à la trappe. Paraîtrait qu'on aurait encore un stock de 14 milliards d'écarts d'évaluations latents. Mazette !

Nos directeurs nous disent qu'ils ont tourné la page de la Grèce, mais aucun n'ose s'aventurer à dire que cela va s'arrêter. L'Italie pour laquelle le groupe est encore engagé lourdement ne fait pas sa dolce vita, mais plutôt sa dura vita. Ça sent plus Pompéi, que le grand paradiso !

Et s'il n'y avait que l'Italie !

Les CR ont mit le doigt dans l'engrenage du véhicule coté, elles se sont fait attraper le bras et y perdent la tête. Les directeurs de Caisses régionales, coincés dans leur costard, n'ont plus d'alternative et c'est CASA qui décide pour eux. L'appât du gain, les intérêts particuliers de quelques dirigeants, l'ivresse de la grandeur a fait oublier aux décideurs la suite du poème :

*Nos vies sont une guerre où il ne tient qu'à nous
De nous soucier de nos sorts, de trouver le bon choix,
De nous méfier de nos pas, et de toute cette eau qui dort,
Qui pollue nos chemins, soit disant pavés d'or.*

Le bon choix c'est SUD.